

Séance du 29 décembre 2004

Nombre de membres		
Afférents Au conseil communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	41

Date de convocation  
23 DECEMBRE 2004

Date d'affichage

Date de retrait d'affichage

Objet de la délibération

L'an deux mille quatre à 18 h, les membres du Conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des mariages de Gignac, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président.

**Présents :** M. SALASC Philippe - M. AGOSTINI Jean André - M. DIAZ Manuel - M. CADILHAC Jean François - M. PIERRUGUES Georges - M. PONCE Jean Claude - Mme CAZOTTES Christine - M. DEJEAN Maurice - Mme CONTRERAS Sylvie - M. GOMEZ René - M. JOVER Jean Marcel - M. LASSALVY Christian - M. POUJOL Robert - Mme BARRAL Héléne - M. CALAS Alain - M. VILLARET Louis - M. YVANEZ André - M. MANEIRO Charles - M. REILHAN Robert - M. ARNAL Richard - M. CARCELLER Claude - M. BECKER François - M. MATEU Gabriel - M. SANCHEZ Norbert - M. DONNADIEU Jacques - M. BELLOC Jean Paul - M. ROQUAIN Jean Michel - M. ALVERGNE Michel - M. ASENSI Raphaël - M. NOUGAREDE Elie - Mme VIVEN Isabelle - M. TOURET Jean Louis - M. ANDRIEUX Jacques - Mme DEJEAN Anne Marie - Mme GERBAL Renée - M. ASTIE Michel - M. BRIFFAUT Jacques - M. LAURIAC Gérard - M. CROS Christian - Mme GUERRE Nicole - M. PALOC Eric.

**Absents excusés :** M. RUIZ Jean François.

**Absents :**

Monsieur Jean-Marcel JOVER a été élu secrétaire

**Le quorum étant atteint le Conseil communautaire peut délibérer**

**74-2004**

**Election des Vice-présidents et des membres du bureau de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault.**

Monsieur le Président, explique qu'il convient d'élire les six vice-présidents et les quatre autres membres du Bureau de la Communauté de communes.

Il précise que l'élection suit les mêmes règles que celles prévues pour les conseils municipaux aux articles L2122-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales : l'élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue.

Monsieur VILLARET fait procéder à l'élection du 1<sup>er</sup> Vice- président.

Monsieur Manuel DIAZ pose sa candidature.

Après vote à bulletin secret, le dépouillement a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 41
- nombre de bulletins blancs : 2
- suffrages exprimés : 39

A obtenu : Monsieur Manuel DIAZ, 39 voix.

**Monsieur DIAZ ayant obtenu la majorité absolue est élu 1<sup>er</sup> Vice-président.**

Monsieur VILLARET fait procéder à l'élection du 2<sup>ème</sup> Vice- président.

Monsieur Jean Marcel JOVER pose sa candidature.

Après vote à bulletin secret, le dépouillement a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 41
- nombre de bulletins blancs : 1
- suffrages exprimés : 40

A obtenu : Monsieur Jean Marcel JOVER, 40 voix.

**Monsieur JOVER ayant obtenu la majorité absolue est élu 2<sup>ème</sup> Vice-président.**

Monsieur VILLARET fait procéder à l'élection du 3<sup>ème</sup> Vice- président.

Monsieur Raphaël ASENSI pose sa candidature.

Après vote à bulletin secret, le dépouillement a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 41
- nombre de bulletins blancs : 1
- suffrages exprimés : 40

A obtenu : Monsieur Raphaël ASENSI, 40 voix.

**Monsieur ASENSI ayant obtenu la majorité absolue est élu 3<sup>ème</sup> Vice-président.**

Monsieur VILLARET fait procéder à l'élection du 4<sup>ème</sup> Vice- président.

Monsieur Jacques DONNADIEU pose sa candidature.

Après vote à bulletin secret, le dépouillement a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 41
- nombre de bulletins blancs : 5
- suffrages exprimés : 36

A obtenu : Monsieur Jacques DONNADIEU, 36 voix.

**Monsieur DONNADIEU ayant obtenu la majorité absolue est élu 4<sup>ème</sup> Vice-président.**

Monsieur VILLARET fait procéder à l'élection du 5<sup>ème</sup> Vice- président.

Monsieur Charles MANEIRO pose sa candidature.

Après vote à bulletin secret, le dépouillement a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 41
- nombre de bulletins blancs : 2
- suffrages exprimés : 39

A obtenu : Monsieur Charles MANEIRO, 39 voix.

**Monsieur MANEIRO ayant obtenu la majorité absolue est élu 5<sup>ème</sup> Vice-président.**

Monsieur VILLARET fait procéder à l'élection du 6<sup>ème</sup> Vice- président.

Il est proposé la candidature de Madame Françoise MARTIN.

Après vote à bulletin secret, le dépouillement a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 41
- nombre de bulletins blancs : 5
- suffrages exprimés : 36

A obtenu : Madame Françoise MARTIN, 36 voix.

**Madame MARTIN ayant obtenu la majorité absolue est élu 6<sup>ème</sup> Vice-président.**

Monsieur VILLARET fait procéder à l'élection du 8<sup>ème</sup> membre du bureau.

Monsieur Jacques ANDRIEUX pose sa candidature.

Après vote à bulletin secret, le dépouillement a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 41
- nombre de bulletins blancs : 0
- suffrages exprimés : 41

A obtenu : Monsieur Jacques ANDRIEUX, 41 voix.

**Monsieur ANDRIEUX ayant obtenu la majorité absolue est élu 8<sup>ème</sup> membre du Bureau.**

Monsieur VILLARET fait procéder à l'élection du 9<sup>ème</sup> membre du bureau.

Monsieur Michel ASTIE pose sa candidature.

Après vote à bulletin secret, le dépouillement a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 41
- nombre de bulletins blancs : 0
- suffrages exprimés : 41

A obtenu : Monsieur Michel ASTIE, 41 voix.

**Monsieur ASTIE ayant obtenu la majorité absolue est élu 9<sup>ème</sup> membre du Bureau.**

Monsieur VILLARET fait procéder à l'élection du 10<sup>ème</sup> membre du bureau.

Monsieur Gérard LAURIAC pose sa candidature.

Après vote à bulletin secret, le dépouillement a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 41
- nombre de bulletins blancs : 0
- suffrages exprimés : 41

A obtenu : Monsieur Gérard LAURIAC, 41 voix.

**Monsieur LAURIAC ayant obtenu la majorité absolue est élu 10<sup>ème</sup> membre du Bureau.**

Monsieur VILLARET fait procéder à l'élection du 11<sup>ème</sup> membre du bureau.

Monsieur Claude CARCELLER pose sa candidature.

Après vote à bulletin secret, le dépouillement a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 41
- nombre de bulletins blancs : 0
- suffrages exprimés : 41

A obtenu : Monsieur Claude CARCELLER, 41 voix.

**Monsieur CARCELLER ayant obtenu la majorité absolue est élu 11<sup>ème</sup> membre du Bureau.**

Fait à Gignac, le

Le Président

Louis Villaret